

Belgian Disability Forum

Assemblée générale du 25/02/2016

Procès-verbal

Présences

Présents

DESMET	Emilie	ALTEO asbl
TREMOUROUX	Marc	ALTEO asbl
MARLIERE	Gisèle	ASPH asbl
DOHET	Isabelle	ASPH asbl
SPARENBERG	Nathalie	ATINGO
SNOECK	Vincent	ATINGO
ANGILLIS	Victor	Belgisch MS-Liga – Ligue belge de la sclérose en plaques
VERSTRAETE	Filip	FEVLADO vzw
VAN HOOREBEKE	Andy	FEVLADO vzw
BOUQUELLOEN	Frederic	FFSB asbl
NEYSEN	Valérie	FFSB asbl
KEMPENEERS	Thérèse	Inclusion
SCHLEMBACH	Peter	Kleines Forum
BORRE	Ingrid	KVG vzw
GYSELINCK	Pierre	KVG vzw
KEMPEN	Marc	KVG vzw
AGONI	Cinzia	Les Briques du GAMP
KETELAER	Anne	Les Briques du GAMP
VRYDAG	Ronald	Ligue Braille asbl – Brailleliga vzw
ROMBAUTS	Jokke	UNMS/NVSM
WILMET	Eric	UNMS/NVSM
VAN DEN EEDE	Veerle	VFG

Procurations

TOURNE	Johan	LCM-ANMC	à ALTÉO
RUTJES	Bernadette	Inclusie Vlaanderen vzw	à asbl Inclusion
DECHAMPS	Yvan	UNMS	à ASPH
VAN DE WIEL	Lien	KVG vzw	à KVG

Excusés

TOURNE	Johan	LCM-ANMC
LODOMEZ	Jacques	AP3
JACQUINET	Serge	LCM-ANMC
RUTJES	Bernadette	Inclusie Vlaanderen vzw
VAN DE WIEL	Lien	KVG vzw
HERWEGE	Pieter	KVG vzw
BOURDEAUDUCQ	Christine	ASPH asbl
DE WISPELAERE	Nathalie	ASPH asbl
LEBAILLY	Florence	ASPH asbl
BOUKERDOUS	Anaïs	FFSB asbl
TOLFO	Flavio	Les Briques du GAMP

Absents

Patrick	FINDERS-BINJE	AHVH asbl-vzw
Herman	DE SMET	AHVH asbl-vzw
Julien	BUNCKENS	ALTEO asbl
Gaetano	LONOBILE	ALTEO asbl
Patrick	VERHAEGEN	ALTEO asbl
Elisabeth	RENARD	AP3 asbl
Jacques	LODOMEZ	AP3 asbl
Christiane	TIHON-DECOKELE	Belgisch MS-Liga - Ligue belge de la sclérose en plaques
Doris	SPODEN	Kleines Forum
Lieve	VANBAEL	KVG vzw
Henk	VERMEEREN	KVG vzw
Pierre	SCHREUDERS	KVG vzw
Martine	VAN DE WALLE	LCM-ANMC
Noémie	JADIN	LCM-ANMC
Ann	BAEYENS	LCM-ANMC
Katrien	VAN KETS	LCM-ANMC
Jean-Fançois	HEINEN	LCM-ANMC
Marc	DUBOIS	LCM-ANMC
Catherine	CLAEYS	Ligue Braille asbl - Brailleliga vzw
Michel	MAGIS	Ligue Braille asbl - Brailleliga vzw
Christine	BEAUSAERT	Ligue Braille asbl - Brailleliga vzw
Marc	XHROUET	UNMS/NVSM
Bruno	RUEBENS	UNMS/NVSM
Jacques	BRAGGAAR	UNMS/NVSM
Yolande	HUSDEN	UNMS/NVSM
Peter	DEBBAUT	UNMS/NVSM

Annelies	WEYTJENS	VFG vzw
Reinhart	NIESTEN	VFG vzw
Leen	POLLENTIER	VFG vzw

Invité : Daniel Tresegnie, Conseiller général à la DG Personnes handicapées et responsable du secrétariat du BDF

Secrétariat : Véronique Duchenne

Le Président, Pierre Gyselinck, constate que le quorum est atteint : 14 organisations membres sont présentes ou valablement représentées. Il déclare l'Assemblée générale ouverte. Il remercie les présents et signale les excusés.

A. Assemblée générale ordinaire

1) Approbation du PV de l'AG du 26 février 2015

P. Gyselinck souligne l'ordre du jour chargé. Il ne souhaite pas passer en revue ce document connu des participants. Il est bien entendu ouvert aux questions.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2015 est approuvé sans question et sans remarque.

2) Membres : affiliations et désaffiliations 2015

La Secrétaire générale, Gisèle Marlière fait état de ce que le Conseil d'administration a reçu la désaffiliation de l'ANLH. La réorganisation interne de l'ANLH ne permet plus de suivre les travaux du BDF.

3) Présentation du Rapport d'activité 2015

Le Président cède la parole à la Secrétaire générale, Gisèle Marlière, pour la présentation du rapport d'activité 2015 .

Elle commence par remercier chaleureusement le secrétariat pour le travail accompli.

Elle passe en revue les points importants de l'année écoulée.

- L'accessibilité et en particulier l'offre de services de la SNCB. Plusieurs points d'attention : le délai de réservation, les billetteries automatiques, et le surcoût lié à l'achat du billet à bord du train, la hauteur des quais en lien avec l'accès du matériel roulant existant et acheté. La SNCB accorde encore trop peu d'attention à l'accessibilité et à l'usage autonome de ses services. Le BDF, relayé par le CSNPH, souligne régulièrement 3 aspects : le service public de qualité pour tous, le vieillissement de la population et l'argument de développement durable.
- Suivi et mise en œuvre de la Convention sur les droits des personnes handicapées. Le BDF, souvent accompagné du CSNPH, a rencontré de nombreux responsables politiques au niveau fédéral principalement mais aussi régional et communautaire. Il s'agissait à chaque fois de présenter les recommandations du Comité des experts onusiens à l'encontre de la Belgique et d'examiner la mise en œuvre concrète dans le cadre de leurs compétences. Si l'accueil fut généralement bon (le BDF expliquait bien que le développement de politiques et actions ne nécessite pas nécessairement des budgets supplémentaires), un premier bilan fin 2015 mettait en évidence que la concrétisation d'engagements reste difficile et que le BDF devra certainement rappeler les responsabilités de chacun d'ici 2019, date du prochain rapport de la Belgique.
- Rencontre du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et de délégations étrangères. Le rapport alternatif déposé par le BDF dans le cadre de la mise en œuvre de la UNCRPD a contribué à sa visibilité et à sa crédibilité. Tour à tour, les personnes morales qui ont été reçues se sont intéressées à la manière de travailler du BDF pour la rédaction du rapport mais aussi aux réalités de vie concrètes des personnes handicapées de notre pays- qui apparaît bien souvent à l'étranger comme un exemple de grande inclusion. La rencontre avec le Commissaire aux Droits de l'Homme a permis une nouvelle fois de renvoyer l'Etat belge à ses responsabilités dans des domaines bien précis, notamment l'enseignement et l'internement
- Traités Droits de l'Homme : le BDF a souhaité, chaque fois que c'était matériellement possible, dans le cadre des travaux internationaux relatifs à l'évaluation des situations de vie dans les pays, rendre compte des besoins et défis des personnes handicapées et de leurs familles en Belgique. Il est un fait que ces travaux contribuent à renforcer la visibilité de la Belgique sur le plan international mais aussi à sensibiliser la sphère politique nationale quant aux besoins des personnes handicapées
- Suivi UNCRPD Union européenne : le BDF a alimenté le rapport de l'EDF. Ce fut l'occasion pour le BDF de prendre conscience, dans le cadre du

processus de révision de l'importance des questions du Comité des experts par rapport à l'orientation des travaux futurs.

- Carte de mobilité : pour rappel, le projet est une initiative du BDF, relayé vers EDF et la Commission européenne. Rencontre Commissaire Thyssen en 2015 qui a boosté le dossier. La candidature belge a été retenue. Le BDF a demandé au CSNPH et conseils régionaux de prendre le relai pour le suivi concret.
- European Accessibility Act : EDF va en parler ; il s'agit là d'un projet politique global intéressant et avancé. La proposition de la Commission européenne est à l'examen du Conseil. C'est un processus qui va durer plusieurs années probablement.
- Coordination Access.city award: le BDF a exposé de vives réticences quant à poursuivre l'évaluation de ce prix. Nous espérons qu'elles seront prises en compte, à défaut, le BDF se retirera du jury.
- Participation aux instances EDF : implication active et intense du BDF. Suivi fort du BDF a généré un peu de friction avec EDF ; le BDF a exigé que les conseils nationaux soient mis sur un même pied d'égalité avec les ONG, en termes de participation aux processus de réflexion et de décisions. Depuis lors, la consultation reprend de manière directe.
- Journées européennes des personnes handicapées décembre 2015 : autant 2014 fut placé sous le signe de la déception - et le BDF l'avait clairement notifié à l'EDF - autant 2015 fut bien meilleure sur le plan de l'organisation et des participations actives des personnes handicapées elles-mêmes. Les enseignements et recommandations relèvent de bonnes pratiques intéressantes à suivre.
- Plateforme informelle des conseils consultatifs : très bonne plateforme d'échanges et d'interpellation politiques . Est aussi active dans l'alimentation et la relecture des notes de position belges pour le niveau supra national .
- Directo atteint 2000 personnes. Chiffres de consultation du site en progression .

En conclusion, le BDF est rentré dans sa pleine maturité depuis 2- 3 ans : la transposition et le suivi de la Convention ont été des tremplins. Cela représente beaucoup de travail pour le secrétariat et une motivation très forte des associations quant à leur implication.

L'assemblée n'a pas de questions.

4) Approbation du Rapport d'activité 2015

Le rapport d'activité 2015 est approuvé à l'unanimité.

5) Présentation des comptes 2015

Thérèse Kempeneers présente les comptes 2015 du BDF.

La situation est saine . L'actif s'élève à **35.600€** ; le bénéfice à **3.555€**.

On attend encore des remboursements de l'EDF, suite à la participation des représentants du BDF aux réunions statutaires.

Elle souligne qu'au cours de cette année 2015, le BDF a eu la possibilité d'être représenté lors de la Conférence des Etats Parties de l'UNCRPD à New-York. Cette année, à nouveau, l'ensemble des frais inhérents à ce déplacement ont été directement pris en charge par le SPF Sécurité sociale. Le BDF n'a donc pas dû avancer l'argent.

Par contre, le « Dialogue civil » qui a eu lieu à Genève a donné lieu à des frais de déplacement et d'hébergement qu'il était impossible déontologiquement de présenter au remboursement de la Belgique, compte tenu du rôle de lobbying et d'interpellation du BDF

Elle rappelle que le BDF doit s'acquitter chaque année d'une cotisation de **8.000€** auprès de l'EDF. Le Conseil d'administration veille à ce que le BDF dispose toujours au minimum d'une année d'avance pour le paiement de cette cotisation

Pour rappel, le fonctionnement du BDF ne nécessite aucune location de salle et autres frais de fonctionnement puisque tout est pris en charge par Etat au titre de sa mission soutien au BDF.

Le total des charges s'élève à **10.000€** (cotisations des membres)

Actif et passif sont en équilibre.

La santé financière du BDF est saine et les réserves constituées permettront au BDF de faire face aux frais prévus dans le cadre du plan d'action 2016.

6) Présentation du rapport du Commissaire aux comptes 2015

Victor Angillis a été chargée de l'établissement de ce rapport. Véronique Duchenne lui a remis l'ensemble de la comptabilité du BDF et s'est tenu à sa

disposition pour une compréhension exhaustive des mouvements. Il a effectué les vérifications d'usage et lit son rapport en séance . Le rapport ne comporte aucune réserve.

Pierre Gyselinck remercie Victor Angillis pour son travail de vérification.

7) Approbation des comptes 2015

Les comptes sont adoptés à l'unanimité, sans observations.

8) Décharge du Commissaire aux comptes

L'assemblée accorde la décharge au commissaire aux comptes.

9) Décharge des Administrateurs

L'assemblée accorde la décharge aux administrateurs.

10) Présentation du plan d'action 2016

Ronald Vrydag souligne la priorité essentielle : continuer la mise en œuvre de l'UNCRPD ; il s'agira de poursuivre les rencontres et assurer le suivi des promesses. Cela se fera aussi avec le soutien des conseils d'avis des PH et d'UNIA , aussi via la Conférence des Etats Parties à New York en juin et le soutien aux délégations belges .Notre engagement dans les instances de l'EDF sera plus que jamais utile, compte tenu des nombreux enjeux et dossiers en cours sur la scène européenne. La présentation de notre façon de faire à d'autres délégations se poursuivra également car elle présente l'avantage de la visibilité du BDF et du renforcement du mouvement des personnes handicapées . L'administrateur passe en revue les priorités dans les dossiers suivants :

European Accessibility Act est sur la table, le BDF a déjà rendu un 1^{er} avis ; il continuera d'alimenter la réflexion auprès des autorités belges et de l'EDF .

European Disability Card : 8 pays participent. Le BDF suivra les travaux en collaboration avec la Plateforme des Conseils d'avis.

Accessibility Award : Sans suivi des remarques remises par le BDF en 2015 , ce dernier se retirera du jury.

Accessibilité des sites (directive EU) : le BDF défendra un accès pour toutes les personnes handicapées à tous les supports informatiques d'informations, en ce compris les applications mobiles et documents téléchargés.

Contacts avec la Commission européenne : les acquis et le rôle du BDF sont indéniables! Il faudra poursuivre les contacts par rapports à des enjeux concrets et clairs.

Stratégie européenne handicap - evaluation mid-term : les échanges de tout à l'heure permettront au secrétariat de remettre une évaluation intégrée à la Commission européenne d'ici le 18 mars.

Standardisation et Design For All : le BDF continuera de suivre les travaux européens qui vont reprendre dans le courant de cette année .

Communication du BDF vers les membres et autres visiteurs externes : le but est de labelliser « anysurfer » bien entendu le site mais aussi les apps mobiles et faire du site un outil d'information à part entière.

Il est par ailleurs important que les membres transmettent les informations concernant la vie de leurs associations mais aussi les attentes par rapport au BDF. L'échange d'informations ne peut nous rendre ensemble que plus attentifs et actifs dans notre travail. Un courrier sera adressé à chaque membre pour mieux gérer concrètement cet aspect de communication et d'information.

Le travail pour 2016 ne manquera donc pas.

Questions de l'assemblée :

Filip Verstraete : en ce qui concerne la transmission des infos UNCRPD , attire l'attention sur le fait qu'il existe une version « easy to read » et une autre en langue des signes . Il suggère de créer un lien vers le site Fevlado. Mais tous les articles ne sont pas développés ; ce serait bien que ce soit fait par le BDF pour tous les articles .

Gisèle Marlière : UNIA va aussi faire une promotion de la UNCRPD cette année à l'occasion de son 10me anniversaire (reçoit les fonds pour ce)

Pierre Gyselincx : BDF fera un lien vers les outils de ses membres et autres associations qui proposent des supports intéressants .

11) Présentation du budget 2016

Thérèse Kempeneers-Foulon insiste sur le fait que tout ce travail se réalise avec un budget de 11.000€ dont 8 .000 serviront à la cotisation EDF.

Un budget consacré à un évènement Design for all est prévu : 1.000€

Une augmentation de la cotisation EDF n'est jamais à exclure.

Pas de questions de l'assemblée

12) Adoption du plan d'action 2016

L'assemblée à l'unanimité marque son accord sur le plan d'action 2016.

13) Adoption du budget pour 2016

L'assemblée à l'unanimité marque son accord sur le budget 2016.

14) Divers

Aucune demande par écrit.

Pas de demande non plus de l'assemblée.

La première partie de l'Assemblée générale consacrée aux obligations statutaires se termine.

=====

B. Assemblée générale extraordinaire

15. Présentation des candidats

VvdE, EdS, VN

Trois associations ont demandé un remplacement de leur administrateur pour motif de pension, notamment.

C'est ainsi qu'Altéo a proposé de remplacer Philippe Bodart par Emilie Desmet ; que la VFG a proposé de remplacer Annelies Weytens par Veerle Van den Eede ; que la FFSB a proposé de remplacer Anaïs Boukerdous par Valérie Neysen.

Le Président invite les candidats à se présenter

Veerle Van den Eede suit au sein de la VFG les dossiers inclusion, santé, bien-être et pauvreté

Emilie Desmet travaille en qualité de secrétaire politique d' Altéo 8 ans secrétaire politique; elle est présidente de la Commission wallonne et Vice-Présidente du CSNPH ; elle considère son mandat dans la continuité logique des autres.

Valérie Neysen est la nouvelle coordinatrice générale de la FFSB ; elle s'occupe de la promotion de la langue et de la culture des signes et de l'accès à l'information.

Daniel Tresegnie précise que tous les candidats remplissent les conditions statutaires

16. Election de 3 membres du Conseil d'administration du BDF pour la période courant du 25/2/2016 au 30/6/2018

Pierre Gyselincq pose la question de savoir si l'ensemble des candidats peuvent être désignés ? l'assemblée répond à l'unanimité par l'affirmative .

Gisèle Marlière remercie les 3 administrateurs sortants car tous étaient passionnés par leur travail , relativement aride dans le contenu, sans visibilité toujours très forte. **Un courrier de remerciements leur sera adressé**

=====

C. Partie informative :

17. Accessibility act et révision à mi-parcours de la stratégie européenne du handicap 2010-2020 :

2016, une année charnière pour l'inclusion des personnes handicapées au niveau européen, par Marie Denninghaus et Simona Giarratano, Policy Officers de l'European Disability Forum (EDF)

Pierre Gyselincq précise qu'il s'agit bien de 2 informations distinctes . en ce qui concerne la Stratégie 2010-2020 , le questionnaire sera examiné ensuite

European Accessibility Act (EAA) - Marie Denninghaus

Fevlado demande ppt en anglais. Il sera transmis par la suite.

EAA trouve son origine dans la campagne « Freedom of movement » de 2011; l'EDF dénonçait le manque d'actions concrètes ; finalement, le projet d'acte législatif fut publié le 2 décembre 2015. L'EC a lancé une consultation avec retour attendu pour le 2 février 2016 . le BDF et EDF ont rendu un avis.

La situation politique n'est pas facile : la crise marque encore de son scepticisme les nouvelles propositions législatives. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker veut par ailleurs moins de réglementation et c'est donc une bonne chose d'avoir pu obtenir ce projet de directive . De même,

la consultation est nouvelle même si la Commission ne peut plus modifier son projet. Mais ce feed-back servira dans les discussions avec les autres institutions.

L'EAA suit les recommandations du comité experts. L'acte est vraiment un moyen d'implémenter la UNCRPD. Il y a un véritable risque de fragmentation de marchés et cet acte est une bonne arme dissuasive.

L'EDF considère que l'instrument est concret – une directive a d'ailleurs plus de poids qu'une recommandation- ne nécessite que la majorité simple alors que la « directive égalité chances » repose sur l'article 114 et nécessite l'unanimité. La directive n'a pas de spécifications techniques mais fonctionnelles ; cela laisse beaucoup de flexibilité aux entreprises.

La liste des biens et services visés est limitée: informatique et communications mais pas le bâti , c'est dommage . par contre, distributeurs, services téléphonie sont visés. On peut déplorer que la liste ne soit pas plus longue . L'EDF va essayer d'élargir cette liste et y inclure l'environnement bâti surtout si il est lié aux services et biens repris . D'autant que le bâti a été repris dans la version initiale du projet mais enlevé au dernier moment. Les entreprises ne sont pas contraintes si les adaptations entraînent un changement du produit : un tel angle d'approche est dangereux , trop vague ; il faut limiter et bien cadrer les exceptions . Il manque aussi de définitions claires . Quid par ailleurs des obligations des prestataires de services ?

Marquage CE : ne veut rien dire sur l'accessibilité du produit ; préférerait un label spécifique accessibilité.

EDF doit être impliqué totalement, dans les plaintes, implémentations, négociations du texte .

Prochains mois : on attend le rapporteur ; ce sera la filière « marché intérieur – comité IMCO ; débats au Conseil ont commencé. L'EDF va essayer d'élargir champ d'application et affiner la collaboration des membres ; attend aussi les feed-back nationaux

C'est un acte ambitieux et qui doit le rester.

Questions

Vincent Snoeck : a-t-on idée délais pour applications ?

Marie : le rapporteur n'a pas été désigné donc pas le travail n'a officiellement pas commencé . Il faut compte au minimum 1,5 ans ; tout dépendra du Conseil.

Frédéric Boucquelloen : quand on entend les discours, c'est plutôt rassurant ; ainsi par ex., on prévoit l'accessibilité TV , les dvd sous-titrés, des lois solides

Mais dans ma pratique , peu de choses sont mises en place alors que d'autres pays sont plus performants ; EDF a-t-elle position claire et commune ?

Marie Denninghaus : Alejandro suit le dossier accessibilité web ; il insiste tjs sur mécanismes alternatifs de communication.

Filip Verstraete : parlement européen est composé de 2 personnes sourdes ; est-ce que l'EDF travaille avec eux ?

Marie Denninghaus : oui, et ils sont membres de l'EDF . Helga Stevens et Kosha ne sont cependant pas dans le comité IMCo et donc ne peuvent être rapporteurs mais ils travailleront avec l'EDF.

Gisèle Marlière : il est important que les Parlementaires belges soient interpellés au bon moment et il faut une rencontre avec eux. Quand ?

Marie Denninghaus : Etienne Cuche travaille avec les parlementaires européens. **Il est utile de prendre contact maintenant avec les PEB** même si le dossier n'arrive que dans 2 mois. Le plus vite possible c'est le mieux. De même les conseils nationaux doivent interpellier leur gouvernement en temps utile.

Frédéric Boucquelloen : **rencontrer les PE avec un manifeste avec les besoins des différentes PH et leur demander de signer** pour assurer le travail de suivi.

Marie Denninghaus estime que c'est bonne idée ; l'EDF l'a fait dans d'autres cadres ; elle en discutera avec Etienne Cuche

Filip Verstraete : l'égalité de traitement nécessite de prendre en compte les besoins différents ; comment l'EDF peut être le porte-parole de tous ?

Marie Denninghaus : c'est une question de compromis ; l'accessibilité est encore un dossier simple dans ce domaines car l'accessibilité sert à tous et donc c'est porteur

Andy Van Hoorebeke : EDF travaille avec beaucoup d'experts mais les sociétés privées ne sont pas toujours conscientes des besoins et produisent des services qui ne répondent pas aux attentes . Par ex : Design Universel pour les sourds ; les prestataires font des produits mais qui ne sont pas nécessairement accessibles aux sourds

Marie Denninghaus : le travail de collaboration est essentiel et l'EDF qui essaie de mettre les bonnes parties autour de la table .

Andy Van Hoorebeke : prend l'exemple du *nexus project* : les entreprises ne répondent pas toujours aux besoins ; selon la taille de l'entreprise, la présence sur le marché, les résultats produisent parfois divergent

Il attire l'attention sur le pictogramme « sourds » du pwer point qui n'est pas correct.

=====

Simona Giarratano est en charge des politiques sociales, emploi, éducation, stratégie du handicap. Elle va présenter le dernier aspect.

Stratégie 2010-2020 avait reçu à l'époque un bon accueil car il était considéré comme un plan de travail dans différents domaines : nouvelles technologies, enseignement, accessibilité, Fonds européens etc... mais il n'y avait pas de budget prévu pour la mise en œuvre. Il manquait aussi l'accent égalité homme femme ; inclusion des enfants. Il n'y avait aucune procédure de suivi qui prévoyait l'inclusion des personnes handicapées.

Différents éléments ont certainement eu aussi une influence : la ratification de l'UNCRPD qui a focalisé toute l'attention mais aussi la crise de 2008 avec effets durant la période 2010-2011 très élevés.

L'EDF avait demandé une révision de la Stratégie pour tenir compte de la situation économique. Mais il n'y a pas eu de suivi si ce n'est le lancement de la nouvelle stratégie sur bonne gouvernance, les fonds européens ... : toute l'attention a été portée sur l'économie et l'emploi et peu sur le social.

On se retrouve à présent en 2015 avec une évaluation mid-term. La Commission européenne n'y était pas favorable mais le lobbying et les recommandations des experts onusiens ont contraint la Commission européenne de faire évaluation de la Stratégie : d'où la consultation lancée en décembre.

L'EDF considère que les questions sont analytiques de la situation de vie des personnes handicapées. Une 2^{me} partie veut mesurer l'impact des politiques européennes sur les personnes handicapées et faire une priorisation des droits. L'EDF n'est pas d'accord : il n'y a pas de priorité à faire ! L'EDF demande de ne pas utiliser le questionnaire online mais de répondre ouvertement dans le document word également existant.

La consultation est ouverte jusqu'au 18 mars et est aussi possible pour les individus et les organisations.

L'EDF va demander une véritable révision avec plan d'action pour donner suivi aux recommandations des experts. Les messages clés ont déjà été dégagés au niveau du CA. Le Parlement européen a aussi fait des recommandations en 2011. De même, le CESE a rendu un avis avec une partie actions concrètes pour après 2015.

Les messages principaux sont :

- Révisions basées sur recommandations des NU

- Révision qui puisse investir les autres structures européennes et les états membres
- Budget et monitoring
- Pas un document qui doit rester isolé mais faire l'objet d'une large connaissance par toute la Commission
- Dialogue structuré et pas réunion ad hoc communiquant des succès
- Moyens du services PH de la Commission européenne ont été rabetés
- Service PH de la Commission a été déplacé vers l'emploi ; pas bon car c'est un sujet transversal
- Le handicap ne se satisfait pas uniquement d'une perspective économique
- Egalité des chances hommes –femmes : la crise a augmenté la vulnérabilité des femmes en lien avec le handicap (elles-mêmes porteuses de handicap ou maman d'enfants handicapés) ; la discrimination est forte au niveau de l'emploi
- Fonds sociaux aussi disponibles pour soutenir l'égalité hommes-femmes

Filip Verstraete: quelle est l'approche de l'EDF par rapport à la situation de l'immigration et des personnes sourdes

Simona Giarratano : l'EDF est conscient du problème et y travaille; des histoires difficiles lui ont été rapportées via l'Unicef. Les membres nationaux soutiennent des initiatives.

Frédéric Boucquelloen : il s'agit de considérer la situation des parents d'un enfant handicapé et pas uniquement des mères. Avec la crise migratoire, assurer le soutien aux personnes sourdes ; les marchés publics manquent de clauses d'accessibilité ; si c'était renforcé, les entreprises seraient plus sensibilisées

Valérie Neysen : l'Europe est critiquée car elle n' a plus que l'obsession économique et il est important que l'EDF pousse un coup de gueule car c'est ce que les familles attendent.

Simona Giarratano : tout à fait d'accord avec le soutien aux familles même si les statistiques focalisent sur les femmes. Souhaite aussi attirer l'attention sur la directive « marchés publics » : transposition 18 avril . L'accessibilité est inclus comme critère .

Daniel Tresegnie précise qu'en Belgique un projet de loi a été déposé le 6 janvier ; le CSNPH a rendu un avis qui sera transmis au politique.

Filip Verstraete: les personnes sont désabusés de répondre aux questionnaires, alors que rien ne change; nous sommes des experts et demandons à être reconnus dans nos recommandations .

Cinzia Agoni insiste pour que les critères techniques lié à l'accessibilité soient mentionnés dans la Stratégie.

Simona Giarratano : la stratégie est très générale ; les spécificités techniques sont laissées aux Etats membres. Par ailleurs, l'EDF comprend le ras le bol mais il faut donner un signe fort : au moins dire que la Stratégie n'est pas suffisante pour les personnes handicapées. Il faut aussi que la Stratégie donne une légitimation aux structures comme l'EDF pour réagir .

Pierre Gyselincq insiste sur l'importance de compléter le questionnaire qui existe par ailleurs dans toutes les langues de l'Union.

Filip Verstraete : pas langue des signes . par ailleurs, comment traduire une réponse en langue des signes néerlandophone vers la Commission européenne ?

Marie Denninghaus : oui et le problème existe aussi pour les aveugles . Le commentaire sera transmis à la Commission européenne

Gisèle Marlière suggère d'avoir une cohérence par rapport au rapport alternatif qui fit l'objet d'un consensus. Plusieurs points deviennent alors prioritaires : le manque soutien aux parents mais aussi le transport, l'accès au travail, la vie indépendante, la lutte contre la pauvreté.

Cinzia Agoni ajoute l'accès à l'éducation

Simona Giarratano considère que cela peut être mis sous le chapeau « vie indépendante » .

Frédéric Boucquelloen : la base est l'enseignement . Les déplacements sont un problème belge mais aussi européen . La territorialité des aides est un frein à la mobilité.

Emilie Desmet : l'accessibilité doit être reprise de manière globale et dans toute la chaîne.

Gisèle Marlière propose le focus suivant : l'accessibilité et la vie indépendante, couvrant l'environnement public, l'emploi, la culture, la pauvreté, les faibles revenus, l'enseignement .

Simona Giarratano propose de ne rien prioriser car tout se tient et tous les domaines évoqués sont importants.

Emilie Desmet : choisir là où les compétences européennes ont la plus forte force de frappe.

Simona Giarratano : c'est vraiment risqué d'agir ainsi car certains domaines progressent sur le plan de l'accessibilité, comme par exemple es transports. Dans l'emploi, l'Europe n'a pas de compétence exclusive et pourtant il existe une directive égalité . Il faudrait plus d'investissement dans les domaines où précisément la compétence est parfois faible.

Véronique Duchenne propose la synthèse suivante de tout ce qui a été évoqué :approche mainstreaming, plan d'action, budget et calendrier, processus de suivi et évaluations régulières par la Commission européenne et pourquoi pas tous les ans . Elle attend les contributions au secrétariat avant le 10 mars

=====

Pierre Gyselinck remercie chaleureusement l'EDF pour l'accompagnement à cette réunion ainsi que tous les participants pour leur attention et participation active. Il remercie aussi les traducteurs et le secrétariat pour leur soutien.

La séance est levée à 15h45.